

Licence Génie civil

La formation propose le ou les parcours suivants :

- › 1re année - Portail Sciences de l'ingénieur
- › Parcours Génie civil

Présentation

La licence Génie civil est une formation en trois ans. La première année est commune avec toutes les Sciences pour l'ingénieur, puis la spécialisation en Génie civil se fait de manière progressive en 2e et 3e année tout en gardant un socle scientifique très solide.

L1	L2	L3
Sciences Pour l'Ingénieur	Génie Civil	

La licence s'adresse essentiellement aux étudiants qui souhaitent poursuivre en master mention Génie civil ou en école d'ingénieur spécialisée dans le BTP (ESTP, INSA...), mais elle offre aussi la possibilité (pour une minorité d'étudiants) d'intégrer le milieu professionnel sur des postes de niveau technicien dans le BTP.

La licence mention Génie civil est une formation généraliste avec des aspects professionnels concernant l'ensemble du secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle vise à former des étudiants pour leur donner une base solide en calcul de structures et en techniques constructives du génie civil.

Admission

L'admission en 1re année se fait par Parcoursup, l'obtention du baccalauréat est donc nécessaire. La deuxième année et la troisième année sont accessibles de droit aux étudiants titulaires de 60 ou 120 crédits obtenus dans ce même cursus ou bien sur dossier via une validation d'acquis ou d'études selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ? Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce [lien](#)

Poursuite d'études

La licence s'adresse essentiellement aux étudiants qui souhaitent poursuivre en master mention Génie civil ou en école d'ingénieur spécialisée dans le BTP (ESTP, INSA...), mais elle offre aussi la possibilité (pour une minorité d'étudiants) d'intégrer le milieu professionnel sur des postes de niveau technicien dans le BTP.

Infos pratiques :

- > Composante : Département de la licence sciences et technologies (DLST), UFR PHITEM (physique, ingénierie, terre, environnement, mécanique)
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 3 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Responsable L3 GC
l3gc@univ-grenoble-alpes.fr

David Cusant, Responsable L3 Génie civil
l3gc@univ-grenoble-alpes.fr

Dominique Saletti
licence-genie-civil@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Gestionnaire L3 Génie civil
phitem-licence-gc@univ-grenoble-alpes.fr

Demande de candidature pour la L3
phitem-candidature-etudiant@univ-grenoble-alpes.fr

Scolarité L1 SPI
l1-spi@univ-grenoble-alpes.fr

Scolarité L2 GCI
l2-gc@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable mention GCI
licence-genie-civil@univ-grenoble-alpes.fr

Bernard Sylvie - Gestionnaire L2 GC
Sylvie.Bernard@univ-grenoble-alpes.fr

Degerine Barbara Gestionnaire L1 SPI
Barbara.Degerine@univ-grenoble-alpes.fr